



**Ciment**

Importation interdite pendant 2 ans p3

**ZES de Nkok**

18 conventions CAJ déjà signées p5

**Société nationale  
des bois du Gabon**

Dans le viseur de Yihua Enterprises Group p6

**BAKSHI Ram & Co**

Porteur d'un grand projet agricole p7

**Compagnies aériennes**

Petite baisse de forme en 2016 p8

# Port GSEZ p.2

## d'Owendo

### Un précieux outil logistique



**Ressources naturelles**

**Le Gabon mise aussi  
sur son gaz p.4**

# Port GSEZ d'Owendo

## Un précieux outil logistique

Publié le 26 juillet 2017  
www.ledefigabon.com

**G**SEZ Ports SA a acté depuis quelques semaines le début des opérations de son port de commerce de 18ha situé à Owendo. Véritable outil au service du développement des infrastructures de transport, ce port a été créé pour améliorer les capacités offertes par le Gabon et dans le même temps réduire les coûts des importations avec un impact direct sur le panier de la ménagère.

A date, les tarifs des services du Port général GSEZ, notamment les frais de passage, sont 25% moins chers que les tarifs pratiqués au Gabon jusque-là. Cette baisse conséquente se poursuivra au fil des mois et aura un impact positif certain sur le coût de la vie au Gabon.

Le port qui a d'ores et déjà reçu avec succès son premier navire le 29 mai 2017 est en phase de démarrage jusqu'au mois de juillet à partir duquel il sera complètement ouvert à toutes les compagnies qui le souhaitent. D'une capacité de 3 millions de tonnes par an le port permettra d'étendre les capacités portuaires, d'accélérer les trafics et d'augmenter la compétitivité du Gabon pour les activités d'import-export avec l'apport de nouvelles techniques (moyens de manutention modernes) qui permettront de gagner en efficacité.

C'est un outil logistique moderne avec de



grandes capacités d'entreposage, notamment des silos à grains (capacité de 10 000 tonnes), des cuves de stockage pour l'huile de palme produite par Olam Palm Gabon (capacité de 8 000 tonnes) et autres aires de stockage pour les clients privilégiés de la Zone Économique Spéciale de Nkok (également développée par le groupe).

Cette nouvelle infrastructure portuaire permettra de diminuer les coûts logistiques en augmentant la productivité et rendra le pays encore plus attractif pour les industries importatrices et exportatrices et par voie de conséquence, pour les Investissements Directs Étrangers (IDE).



# Ciment

## Importation interdite pendant 2 ans

Publié le 24 juillet 2017  
[www.ledefigabon.com](http://www.ledefigabon.com)

**D**ans l'optique de réguler la commercialisation de ciment au Gabon, et après plusieurs mois de travail entre les acteurs du secteur public et ceux du secteur privé, le Gouvernement a décidé d'interdire l'importation du ciment en République gabonaise pour une période de deux ans.

Une interdiction actée par un par arrêté du Premier ministre daté du 19 juillet 2017, impliquant le ministère de la Promotion des investissements privés, du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie, le ministère de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du développement ainsi que le ministère des Mines.

Selon un communiqué, cette protection du marché, à travers cet arrêté, se justifie par

la volonté de valoriser la filière ciment et la protection des investissements, le maintien des emplois existants et la création d'emplois nouveaux en faveur des travailleurs locaux.

Les autorités motivent également cette mesure par la protection du consommateur, du circuit de distribution et la préservation du pouvoir d'achat des ménages, la mise en œuvre du programme d'industrialisation par les acteurs du secteur industriel et la création d'un tissu entrepreneurial industriel sur les chaînes de valeur de l'écosystème de la transformation industrielle la volonté d'assainir le circuit des importations du ciment.

En contrepartie de cette interdiction, le ministère de la Promotion des investissements privés, du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie, le ministère de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du développement ainsi que le ministère des Mines ont signé un accord de suivi des engagements avec les producteurs locaux de ciment, définissant les engagements en termes d'approvisionnement du marché, de fiabilité du circuit logistique, de prix, de création d'emplois et de mise en œuvre d'un "programme d'industrialisation moderne à l'échelle nationale".

# Ressources naturelles

## Le Gabon mise aussi sur son gaz



Publié le 24 juillet 2017  
www.ledefigabon.com

4

**S**elon des sources ministérielles confirmées par des entreprises pétrolières basées à Port-Gentil et Gamba, le Gabon dispose d'un important gisement de gaz naturel dont les réserves sont estimées à plus de 39 milliards de mètres cubes. Un potentiel que le Gabon compte exploiter pour booster son économie.

Aussi, après avoir annoncé l'augmentation de sa production sur un exercice, de 1000 à 1300 barils/jour, le directeur général de la société nationale des hydrocarbures du Gabon, Arnauld Engandji, a annoncé dernièrement la mise en route de plusieurs projets d'exploitation de gaz sur le site Mboumba.

D'après le directeur général, la compagnie envisage de se faire accompagner dans ce projet par un partenaire technique capable de transmettre de l'expertise technique à son personnel, et de suivre financièrement ses ambitions.

La GOC envisage de travailler avec un partenaire technique pour bénéficier d'une expertise, mais également d'un niveau de financement beaucoup plus important. Une

optique qui, selon les observateurs, coïncide avec les performances qu'enregistre le site de Mboumba.

A savoir enfin que les objectifs de l'Etat sont de créer un plan directeur pour déterminer l'utilisation la plus pertinente possible du potentiel gazier gabonais et d'encourager l'exploration et la production de gaz naturel, à l'exclusion du gaz associé à des réserves de pétrole. Le Gabon a en effet l'ambition de développer la production et l'utilisation domestique, ainsi que l'exportation de cette source d'énergie durable.



# ZES de Nkok

## 18 conventions CAJ déjà signées



Publié le 26 juillet 2017  
[www.ledefigabon.com](http://www.ledefigabon.com)

**A**près la signature du CAJ (programme d'insertion des jeunes) le 13 mars dernier entre l'Autorité Administrative de la Zone Economique Spéciale de Nkok et l'Office National de l'Emploi, s'est tenue par la suite la signature des conventions CAJ entre les entreprises de la ZES de Nkok et le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation technique et Professionnelle et de l'Insertion des jeunes, représenté par Monsieur Eloi Nzondo.

Sur les 60 entreprises en production et construction actuellement dans la Zone, ce sont 18 entreprises qui ont (pour le moment) signé la convention « CAJ » offrant à la Jeunesse Gabonaise 520 postes à pourvoir pour cette année dans les secteurs de la transformation du bois, la métallurgie, l'industrie pharmaceutique et l'agro-industrie.

La campagne de recensement initiée derniè-

rement s'est poursuivie début juillet à la Mairie de Bikéle et couvrira la zone d'Essassa, Nkoltang et Ntoum.

A signaler par ailleurs que l'Administrateur Général de la Zone Economique Spéciale de Nkok, Gabriel Ntougou, a reçu la caravane du Ministère de l'Economie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement, en charge de la Protection et de la Gestion Durable des Ecosystèmes, dans le cadre de la « Semaine nationale de l'environnement ».

Le passage de cette caravane au sein de la Zone Economique Spéciale de Nkok, a pour effet de "sensibiliser les acteurs administratifs et économiques de la ZES sur la nécessité d'adopter des comportements responsables vis-à-vis de leur environnement immédiat aussi bien dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) que dans le strict respect de la loi environnementale en vigueur en République Gabonaise".



# Société nationale des bois du Gabon

## Dans le viseur de Yihua Enterprises Group

Publié le 23 juillet 2017  
[www.ledefigabon.com](http://www.ledefigabon.com)

**L**e président directeur général de Yihua Enterprises Group, par ailleurs vice-président de la Chambre Internationale de Commerce de Chine (CICC), Liu Shaoxi, chef de la délégation d'hommes d'affaires chinois en séjour au Gabon en mai dernier, a visité les installations de la Société nationale des bois du Gabon (SNBG).

Au cours de la visite organisée par l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI), le Pdg a examiné les sites de la SNBG, apprécié l'outil de production et les actifs forestiers de cette entreprise qui continue de produire des contreplaqués d'Okoume.

Aussi n'a-t-il pas écarté la perspective de



devenir un actionnaire stratégique de cette entreprise, en investissant dans son capital. Mais pour y parvenir, le patron de la compagnie chinoise a souhaité disposer davantage données pour pouvoir bien évaluer les risques d'investissements dans cette entreprise qui fut le fleuron de la filière bois au Gabon pendant des années.

Une entrée au capital de la SNBG par Yihua group viendrait restaurer et relancer les activités de cette entreprise. Le géant chinois est déjà présent au Gabon à travers sa filiale locale basée près du port de Libreville, et spécialisée dans la transformation du bois.

A constater que nombreuses sont les entreprises chinoises qui montrent leur intérêt pour la filière bois gabonaise. Et la Chambre Internationale de Commerce de Chine estime que d'autres firmes opérant dans ce secteur devraient encore prochainement venir pour mener des missions de prospection au Gabon.

# BAKHSHI Ram & Co

## Porteur d'un grand projet agricole

Publié le 28 juillet 2017

[www.ledefigabon.com](http://www.ledefigabon.com)

**R**ajib, le Président Directeur Général de BAKHSHI Ram & Co, entreprise spécialisée dans le machinisme agricole, représentée au Gabon par Concept BTP ENR, a participé ce jeudi à une séance de travail au ministère gabonais de l'Agriculture.

Présent en Inde et en Ethiopie, ce groupe veut désormais investir au Gabon dans le secteur agricole. Cette rencontre faisait suite à un protocole d'accord signé depuis 2011 entre la partie gabonaise et le groupe BAKHSHI. Elle a permis de présenter la vision du Gabon dans sa composante agricole conformément au plan de relance de l'économie.

Face à Patricia Taye Zodi ministre délégué à l'Agriculture et Noël Mboumba, ministre

délégué à l'Economie, le PDG a présenté l'ambitieux projet qu'il veut lancer au Gabon et qui vise plusieurs filières (patates, coton, arachide, riz, soja, maïs...) et la création de plus de 50.000 emplois.

Ce projet est bien conforme à la volonté de transformation structurelle de notre économie et va indubitablement permettre de résorber progressivement la dépendance alimentaire, telle que souhaitée par le président Ali Bongo Ondimba.

BAKHSHI Ram & Co a besoin de 95.000 ha de terres pour son projet. Les représentants du gouvernement ont demandé à l'investisseur de soumettre un plan d'affaires qui devrait refléter sa volonté de contribuer réellement au développement industriel et agricole du pays.





# Compagnies aériennes

## Petite baisse de forme en 2016

8

---

Publié le 25 juillet 2017  
[www.ledefigabon.com](http://www.ledefigabon.com)

---

**L**es compagnies de transport aérien opérant au Gabon ont enregistré une légère baisse de leurs activités en 2016. Le nombre de passagers transportés par la vingtaine de compagnies aériennes qui desservent le Gabon est passé de 1.071.205 en 2015, à 968.880 passagers. Pour les experts, cette baisse s'explique par les troubles qui ont émaillé la période postélectorale.

Au-delà de la période postélectorale, il y a le ralentissement du trafic entre les principaux aéroports du pays, la morosité de l'activité dans le secteur pétrolier ainsi que la réduction des fréquences sur certaines destinations dont les infrastructures routières ont été aménagées, qui ont constitué des freins à l'acti-

tivité du secteur. Les mouvements d'aéronefs ont aussi connu une baisse tant au niveau domestique qu'au niveau international.

De 22.705 mouvements en 2015, le nombre est tombé à 20.836 décollages et atterrissages dans les vols commerciaux tous secteurs confondus en 2016. C'était 13.669 tonnes de fret qui ont été transportées en 2016 contre 15 210 tonnes en 2015.

Les prévisions sont toutefois plus optimistes pour cette année 2017. Rappelons que le Gabon prévoit la signature de plusieurs accords de transport aérien comme cela a déjà été fait avec l'Algérie. Désormais, les compagnies aériennes Air Algérie et Tassili Airlines peuvent desservir le Gabon. L'accord a été signé le 20 avril dernier dans la capitale gabonaise, par le directeur de l'aviation civile et de la météorologie au ministère des Travaux publics et des Transports, Smain Youcef Azizi, et le directeur général de l'aviation civile gabonaise, Dominique Oyinamono.

Cet accord concerne aussi bien le transport de passagers que le fret. Il permettra aux avions des deux compagnies nationales Air Algérie et Tassili Airlines de desservir le Gabon, sur la base de la réciprocité conformément à la législation en vigueur dans les deux pays. Cet accord intervient à la suite de la visite effectuée en février dernier à Alger par Pacôme Moubelet Boubeya, ministre d'Etat gabonais, ministre des Affaires étrangères.